

# Augmented Network Generating Learning on Safety

Résultats pour la France :  
Quels risques ?

- Analyse des besoins du projet européen ANGELS (Augmented Network GEnenerating Learning on Safety) : système de formation dans le domaine de l'éducation et de l'apprentissage sur la sécurité et la santé au travail utilisant la réalité augmentée
- Projet piloté par :
  - Hôpital universitaire italien « Fondazione PTV Policlinico Tor Vergata » de Rome
  - Cabinet de développement en ressources humaines italien Entropy KN
  - Société informatique italienne Inglobe Technology (IT)
  - Centre de formation en soins paramédicaux tchèque NCONZO de Brno
  - Département de psychologie appliquée, de psychologie clinique et de biopsychologie de l'université espagnole Jaume 1 à Castellon, près de Valence

# L'ENVIRONNEMENT HOSPITALIER EN FRANCE

- La santé et la sécurité au travail est un défi majeur pour les organisations hospitalières dont la mission principale est d'offrir des services médicaux à la population.
- La question de la sécurité du personnel hospitalier est plutôt récente.
- Les accidents augmentent, particulièrement dans le secteur de la santé, les données statistiques fournies par l'assurance maladie pour 2010 révèlent que :
  - 658 847 personnes sur 18 299 717 travailleurs étaient victimes d'accidents du travail
  - 529 personnes sont mortes
  - 37 194 643 jours de grèves de travail dues aux accidents du travail

# LES RISQUES RENCONTRÉS

- Biologiques
- Chimiques
- Psychosociaux
- Troubles musculo-squelettiques (TMS) et douleurs au dos
- Exposition aux radiations

# LE PERSONNEL HOSPITALIER CONCERNÉ

- Infirmières
- Aides Soignants
- Physiothérapeutes
- Techniciens médicaux
- Techniciens radiographiques
- Brancardiers
- Les agents de services hospitaliers
- Secrétaires
- Psychologues

# LES ACCIDENTS LES PLUS FRÉQUENTS

- Les accidents les plus fréquents :
  - Efforts de soulèvement (18 %)
  - Accidents d'exposition au sang (17 %)
  - Taux de chutes et glissades (16 %).

**Le personnel soignant et le personnel technique sont les plus exposés aux risques d'accidents.**

- Au sein du personnel soignant, les plus exposés sont :
  - Les infirmiers (14 %)
  - Les agents des services hospitaliers (14 % de l'ETP)
  - Les aides soignants (13,5 %)

# LES TECHNIQUES DE PRÉVENTION

- Formation de prévention sur les risques professionnels
- Formation de prévention aux risques liés à l'activité physique
- Formation aux premiers secours au travail

# MÉTHODOLOGIE ET POPULATION CIBLE

La définition des besoins de formation a été réalisée à partir d'interviews auprès d'une population cible constituée de 2 groupes.

**Un premier groupe d'acteurs professionnels de santé exerçant des fonctions d'encadrement** dans différentes structures hospitalières constitué de 10 personnes:

- un médecin chef de service d'un établissement spécialisé dans le traitement de l'insuffisance
- un cadre de pôle de médecine et plateau technique d'un centre hospitalier
- un cadre d'un service d'urgence d'un centre hospitalier
- 2 cadres de bloc opératoire dans un centre hospitalier et un CHU
- un cadre de santé en pédiatrie en centre hospitalier
- un cadre de santé en chirurgie en centre hospitalier
- un cadre de santé responsable d'un service d'imagerie médicale
- un cadre de santé kinésithérapeute
- un cadre de laboratoire d'analyse médicale



**Un deuxième groupe de professionnels de santé constitué d'utilisateurs ou bénéficiaires potentiels de la formation, constitué de 8 personnes travaillant dans différentes structures hospitalières:**

- Une infirmière travaillant en gériatrie
- Une aide soignante en gériatrie
- Une infirmière puéricultrice en néonatalogie
- Une aide soignante en chirurgie
- Un kinésithérapeute
- Un manipulateur en électroradiologie
- Un formateur chargé de formation à la gestion des risques en Institut de formation
- Un formateur chargé de formation à la gestion des risques en organisme de formation

# L'ANALYSE DES BESOINS

- Les résultats des deux groupes de personnes interviewés sont très complémentaires et confirment que les principales questions sur la sécurité au travail sont :
  - Les risques physiques
  - La mauvaise posture
  - Les agents biologiques
  - Les risques psychologiques
- Les principaux accidents rencontrés au travail sont : des blessures, des chutes, des coupures, les injections et les affections de la colonne vertébrale et dans une moindre mesure, les dégâts musculaires et les maladies infectieuses et dermatologiques.
- Le personnel a mentionné que les formations sur la sécurité au travail restent assez limitées et ne sont pas faites annuellement . La plupart du temps elles n'ont lieu qu'à l'embauche.

- Basé particulièrement sur les interviews des managers, nous avons pu remarqué que la formation du personnel sur la sécurité au travail reste plus une question d'obligation qu'un besoin prioritaire
- Le fait que ces formations soient obligatoires et régulièrement renouvelées de la même manière par les formateurs, pourrait avoir réduit la motivation du personnel pour ce type de formation
- Nous pouvons espérer que la proposition de formation sur ces thèmes avec des méthodes et un format différents (la réalité augmentée, 3D...) aura de bons effets et remettra le personnel pour participer à ces formations
- À ce jour, le personnel interviewé ne connaît pas ou n'a jamais expérimenté les méthodes d'une formation d'apprentissage en ligne

# MERCI DE VOTRE ATTENTION

This project has been funded with support from the European Commission. This publication [communication] reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

El presente proyecto ha sido financiado con el apoyo de la Comisión Europea. Esta publicación (comunicación) es responsabilidad exclusiva de su autor. La Comisión no es responsable del uso que pueda hacerse de la información aquí difundida.

Il presente progetto è finanziato con il sostegno della Commissione europea. L'autore è il solo responsabile di questa pubblicazione (comunicazione) e la Commissione declina ogni responsabilità sull'uso che potrà essere fatto delle informazioni in essa contenute.

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.